

2025

LAVIGNY



bulletin municipal 2025

photo Philippe Trias/le Progrès

Chères Lavinoises, chers Lavinois,

Déjà avant de m'engager dans les responsabilités communales qui sont miennes depuis maintenant une dizaine d'années, j'ai toujours considéré que les décisions politiques - au sens noble du terme, et qui ne devrait qu'ainsi être entendu - devaient, avant tout, être guidées par l'intérêt public.

Et que l'engagement des élus, c'est tout simplement de servir leur collectivité.

Face aux expressions de haine et de violence qui nous entourent, face au mal-être de notre République, cette mission n'est pas des plus faciles. Malgré tout, en 2024 l'équipe municipale a conduit ses actions avec optimisme et détermination.

C'est avec une envie unanime d'avancer, de préserver le collectif, de protéger nos aînés, nos enfants, et tous ceux qui sont dans la difficulté, qu'ont été engagés quelques investissements sans pour autant augmenter les taux des taxes communales.

La commune s'est associée aux programmes de renforcement énergétiques d'ENEDIS pour enfouir une partie des réseaux existants. Soumise aux obligations légales, elle a fait établir le schéma global de défense extérieure contre l'incendie et a engagé les premières réalisations sur le hameau de Rosnay

Nous ne sommes plus très loin de l'échéance électorale de renouvellement des conseils municipaux, c'est pourquoi ne seront pas engagés en 2025 de dépenses ou de projets qui nécessiteraient le recours à l'emprunt.

Sont donc au programme de l'année qui commence : la continuation du prévisionnel de la défense incendie de Rosnay en installant la seconde réserve, le renouvellement d'une tranche de l'éclairage public, ou encore et toujours la sécurisation de la circulation automobile dans le village. La gestion méticuleuse des dépenses de fonctionnement a toujours été, et restera, une priorité dans le contexte inflationniste actuel.

Nos collectivités locale ont un rôle majeur d'amortisseur des crises sociales. Gardons toujours en tête que, malgré les défis auxquels nous pouvons être confrontés, chaque jour est une nouvelle opportunité de réaliser ses rêves.

**Que cette nouvelle année vous soit heureuse, prometteuse, faite
d'épanouissements personnels et professionnels.
Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour
nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine, ou les difficultés
Bonne année à tous.**

page 1
Mot du Maire

page 2
Budget

page 3
Travaux
On y croit ?!

page 4
Forêt
Environnement
Ecole

page 5
Action sociale
Etat civil

page 6
Eau potable
lavigny-info.fr

page 7
Assainissement
Vu en 2024

page 8
ComCom BHS

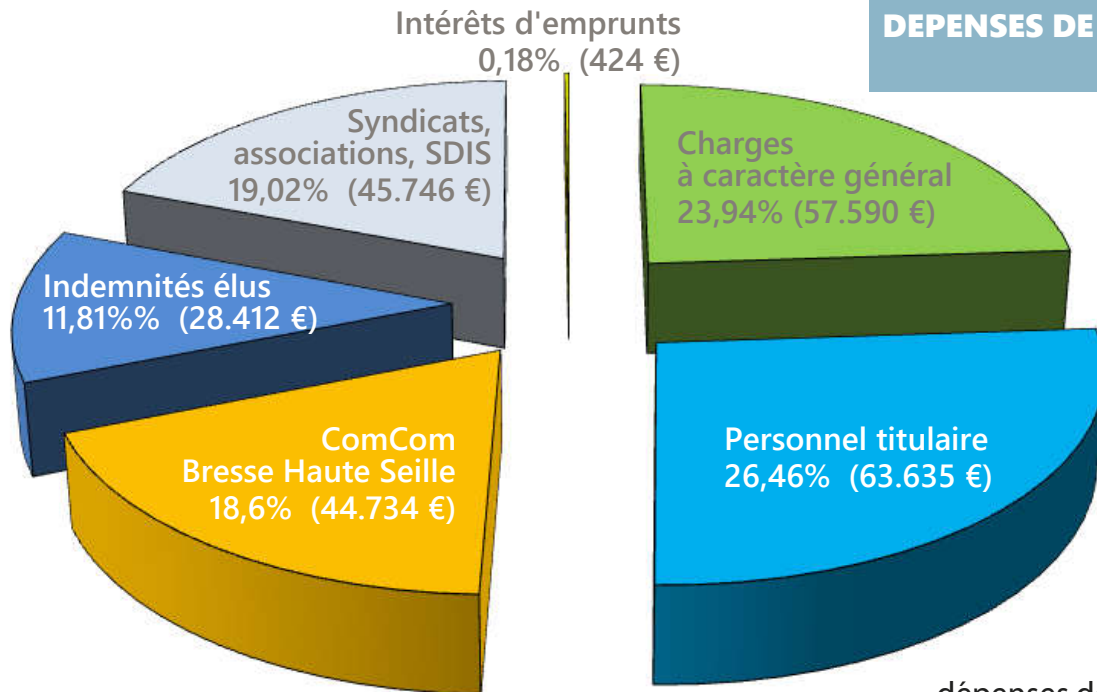
page 9
Frelon asiatique

pages 10 à 12
Associations

SOMMAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**2024 240.541 €**

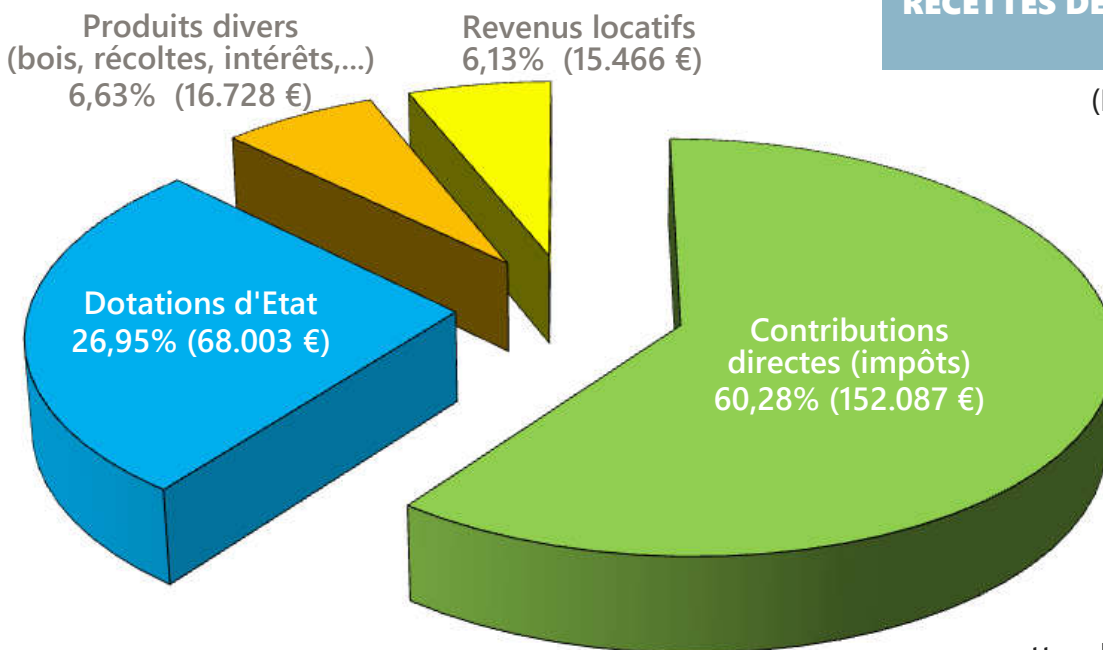
(Hors Investissements)



Pour information,
 dépenses de fonctionnement 2023
 245.286 € (Hors Investissements)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT**2024 252.284 €**

(Hors excédent antérieur)



Pour information,
 recettes de fonctionnement 2023
 278.673 € (Hors Excédent)

INVESTISSEMENTS 2024

Remboursements emprunts	5.729 €
Défense Incendie	2.140 €
Eclairage Public	8.688 €
Voirie (Chemin de Rosnay)	19.565 €
Enfouissement réseaux	13.304 €
Bois et Forêts	281 €
Investissements divers	5.151 €
TOTAL dépenses d'investissement	54.868 €

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Le budget et les comptes de la commune sont consultables par tous les administrés. Le secrétaire de mairie est à votre disposition pour tout complément d'information.

LES TRAVAUX

CHEMIN DE ROSNAY

Suite au glissement de terrain de décembre 2023, causé par l'intensité des précipitations, subi par le chemin de Rosnay des travaux de drainage ont été entrepris :

- par le propriétaire de la parcelle au-dessus de la route,
- par la commune, qui a procédé à des aménagements des accotements.

Ces travaux (réalisés par l'entreprise PAYSANT de Mantry, pour un montant de 19.565 € pour la part communale) semblent avoir porté leurs fruits, situation stabilisée et pas de nouveaux mouvements de terrain depuis.



VOIRIE D'INTERET INTERCOMMUNAL

En 2024 la ComCom n'avait pas prévu de travaux sur le territoire communal. Elle a néanmoins pris en charge le gravillonnage provisoire sur la portion de la route de Rosnay touchée par le glissement de terrain, remise en état en début d'année.

Suite à la réunion de la commission voirie de la CCBHS et à une visite sur site, 2 interventions ont été retenues pour envisager une réalisation cette année 2025 :

- reprise des enrobés chemin de Rosnay sur les zones de travaux
- reprise des enrobés à Rosnay, lieu-dit "chez les

Remondys", maintenant que le dossier est régularisé par actes notariés et que le tracé de la voie publique est officiellement défini.

Ces deux projets restant en attente de validation par les instances de la ComCom...

RAPPEL

Les haies ou les arbres en bordure de propriété ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

RAPPEL

Attention au stationnement dangereux dans le village, des parkings sont à disposition.

ENFOUISSEMENT

Le renforcement de la ligne EDF en prolongement de l'opération "Quart d'Amont" de l'année dernière constituant une belle opportunité, le projet de reprise en bordure béton de l'écluse du bas de la rue des Lauzes a été reporté (les subventions accordées restant utilisables).

Porté par le SIDEC, et fortement subventionné, l'enfouissement des réseaux rue de la Forge et chemin de Rosnay, comprenant la mise en place de nouveaux candélabres, laisse un reste à charge pour la commune de 25.685 € sur un montant total des travaux de 153.400 €.

**VOIRIE
TRAVAUX**

ON Y CROIT ?!..



Au printemps 2024, une perte de sac d'ordures ménagères devant la haie de la station d'épuration. Heureusement, le propriétaire a eu la présence d'esprit d'y laisser des papiers nominatifs...

Le sac a pu lui être retourné, accompagné d'un petit mot sympathique.

En décembre, sous le lavoir, la preuve par l'expérience que ni les livres ni les pierres ne savent nager... Et, croisée sur le pilier d'un lointain portail, une incitation à l'entretien d'une meilleure santé !

Au final, quelques uns de ces gestes dont toute commune se passerait bien.

Il suffirait à chacun de faire appel, sans artifice, à sa simple intelligence d'humain. On y croit ?!..



BILAN FINANCIER 2024

Ventes de bois	420 €	Affouage 2023-24	600 €	Total produits	1.020 €
Prestations ONF	3.440 €	Travaux / privés	0 €	Total exploitation	3.440 €

Pas de vente ONF cette année, et la continuation de la préparation de l'avenir forestier, laissent un bilan négatif. La vente à venir des coupes prévues début 2025 va rapidement effacer ce résultat 2024.

L'AFFOUAGE

Depuis plusieurs années, l'affouage est constitué de coupes sanitaires dans les parcelles les plus rocheuses en bordure du plateau. Elles sont destinées à purger la forêt des frênes atteints par la chalarose et des arbres qui auront mal supporté les aléas climatiques, et ce sera vraisemblablement encore le cas dans les prochaines années tant les dégâts sont importants.

Une bonne part du volume de bois alloué est constitué des houppiers de bois destinés à la vente. Cette fois encore, malgré des efforts pour lancer la campagne au plus tôt, certains des affouagistes ont été contraints d'attendre le passage des bûcherons pour débiter leur travail, devant donc concentrer leurs efforts sur une période restreinte pour respecter le délai d'exploitation fixé au 15 avril.

Une certaine grogne, bien compréhensible, a alors pu se faire entendre. Pour admettre la situation actuelle il faut remonter quelques années en arrière, et intégrer la succession d'imprévus survenus :

- depuis 2017 ce sont 4 agents ONF différents qui ont été en charge de la forêt communale, chacun devant à chaque fois en apprendre ses caractéristiques spécifiques ;
- les 7 années écoulées depuis le départ en retraite de Gilbert Billet à l'automne 2017 ont aussi comporté des périodes blanches, ou temps morts, pendant lesquelles le poste est resté vacant ;
- le confinement de 2020 a contraint affouagistes et bûcherons professionnels à un décalage temporel ;
- l'état sanitaire de la forêt s'est entretenu fortement dégradé, et l'urgence à agir pour tenter de combattre la prolifération du scolyte a accaparé le temps de travail des bûcherons, occupés à abattre quantité d'épicéas impactés ;
- et c'est maintenant l'épidémie de chalarose qui touche les frênes...

De plus, la commune n'a pas la maîtrise de la temporalité, c'est l'ONF qui autorise la délivrance des bois d'affouage.

La situation devrait maintenant s'améliorer : depuis cette fin d'été 2024 c'est un "enfant du pays", Thibaut Bouchard, qui est le nouvel agent ONF dédié au territoire. Victorien, il aura pu sillonner bois et forêts de la Reculée depuis tout petit et en a déjà une bonne connaissance. Le temps de bien prendre en main les suivis laissés en suspens par ses prédécesseurs, la situation de l'affouage à Lavigny devrait retrouver progressivement un format plus standard...

L'installation progressive dans le Jura du **frelon asiatique** s'intensifie un peu plus chaque année.

& L'ENVIRONNEMENT

Dangereux et pouvant être agressif, la destruction de ses nids par des professionnels est obligatoire. Plutôt que d'être confronté à de sérieux problèmes en fin d'été, il est préférable de mettre en place, au printemps, les moyens d'éviter sa prolifération...

La page 9 de ce bulletin est dédiée au piégeage précoce des reines fondatrices, A CONSULTER...

FORET
ENVIRONNEMENT

RAPPEL CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Il est temps d'éradiquer maintenant les nids de chenilles processionnaires présents dans les pins des jardins. Une fois descendues au sol, au printemps, la dangerosité de leurs poils urticants pour la santé humaine et celle des animaux est avérée.

<https://fredon.fr/publications/chenilles-proceSSIONnaires>

L'ÉCOLE

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) assure, au nom des 4 communes adhérentes, la gestion financière du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Montain / Plainoiseau.

RPI
SIVOS
structure extérieure

Ce groupement accueille 135 élèves en 2024, répartis sur les 2 sites dotés chacun de 3 classes, parmi lesquels 26 enfants sont domiciliés à Lavigny.

Des travaux de rénovation du hall d'entrée du bâtiment scolaire de Plainoiseau ont été effectués par l'ensemble des membres bénévoles du Sivos, afin de limiter les coûts. Le budget reste stable dans un contexte d'inflation persistant.

L'ACTION SOCIALE

SEPTEMBRE

Cette année 40 jeunes (entre 3 et 25 ans) ont bénéficié de la gratuité de la Carte Jeune. La commune l'offre chaque année, sous condition de résidence principale lavinoise, aux jeunes qui en font la demande en temps et en heure.

OCTOBRE

L'opération Brioches de l'APEI est comme chaque année une réussite. Grâce à l'investissement de quelques bénévoles de la commune, que nous remercions, 112 brioches ont été vendues au profit de l'association qui accompagne chaque année plus de 550 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.

DECEMBRE

C'est avec un immense plaisir que la Commission Communale d'Action Sociale et les élus ont accueilli les Aînés de la commune au restaurant "Relais Paris-Genève" à Perrigny le dimanche 15 décembre.

Quarante-six personnes au total, y compris les accompagnants qui règlent leur repas, ont partagé un agréable moment, rendu encore plus joyeux par la prestation musicale de M. Henrici. Et une personne résidant en établissement spécialisé s'est vue remettre une sélection de produits de toilette.



Les Membres de la CCAS vous souhaitent une belle et douce année 2025, et sont à votre disposition pour toute demande à caractère social, ainsi que pour toute suggestion, idée, projet, visant à renforcer le lien social au sein du village.

Patricia Vallet 03 84 44 90 63
06 33 87 24 21

Juliette Genet 03 84 85 26 39
06 76 44 83 81

**COMMISSION
COMMUNALE
D'ACTION
SOCIALE**

L'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 mai Katalina MERCEMAN-BONNEFOY

DECES

12 février Andrée VUILLEMIN 87 ans
24 mars David ROUSSELET 43 ans
13 août Marie ROUSSELOT-PAILLEY 94 ans



**2024
ÉTAT CIVIL**

LES TRAVAUX 2024

Dans le cadre de son Schéma Directeur, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Seille a réalisé cette année deux importantes tranches de travaux :

■ à Voiteur, le renouvellement de la conduite de distribution rue de la Baume, soit environ 520 m de canalisation fuyarde en fonte de diamètre 125. La conduite dessert le quartier du "Sauget", entre Voiteur et Domblans sur la départementale D 120.

■ la création d'une interconnexion entre Nevy-sur-Seille et Voiteur, dans le double but de sécuriser la distribution d'eau sur les deux communes et d'optimiser la défense incendie.

Une canalisation de plus d'1 km, principalement en PE (polyéthylène) de diamètre 125, a été posée sur le tracé de la "route de Nevy" (D 70) entre les deux communes. Cette liaison a nécessité une étude spécifique pour la traversée de la Seille, qui a été réalisée par tranchage de la chaussée au-dessus de la voûte du pont.

Pour mémoire, le programme de travaux résultant du Schéma Directeur nécessite des investissements conséquents, à hauteur de 1,7 million d'euros. Afin d'assurer la viabilité de ce programme de travaux, modernisant les équipements et améliorant le rendement du réseau, une augmentation des tarifs s'avère nécessaire. Elle s'appliquera progressivement, selon l'échéancier ci-dessous, pour atteindre en 2028 un abonnement forfaitaire à 65 € et un prix du mètre-cube à 1,50 €.

à partir du	fixe = ABONNEMENT	variable = CONSOMMATION
01/01/2025	59 € Hors Taxes	1,30 € H.T / M3
01/01/2026	62 € Hors Taxes	1,40 € H.T / M3
01/01/2027	64 € Hors Taxes	1,50 € H.T / M3
01/01/2028	65 € Hors Taxes	1,50 € H.T / M3



EN 2025, les travaux programmés concerneront principalement le renouvellement de la canalisation qui traverse Le Vernois pour desservir les 7 communes en aval : Le Louverot, Montain, Plainoiseau, Lavigny, Le Pin, Chille, et Villeneuve-sous-Pymont.

Parallèlement, une étude sera réalisée, ensuite suivie de la consultation des communes membres du syndicat, pour répondre au souhait de la commune de Domblans d'adhérer au SIEHS.

L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

Dans le cadre de la préservation de nos ressources, **l'Agence de l'eau**, engage un projet pour améliorer la qualité de l'eau et sa disponibilité sur l'ensemble du bassin, pour promouvoir des solutions basées sur la sobriété d'usage et la résilience, et pour protéger les milieux aquatiques et la biodiversité qui leur est associée.

Concrètement, ce programme vise à accélérer les investissements. Vous devriez voir apparaître une nouvelle organisation des taxes "Agence de l'eau" sur les factures d'eau à partir de juillet prochain :

une rubrique unique "consommation", remplaçant les rubriques de redevance "modernisation des réseaux" et "pollution" ;

une rubrique liée à la performance du réseau, montant calculé en fonction du rendement et des pertes du réseau de distribution, qui rendra moins douloureuse la "douloureuse" des abonnés aux réseaux vertueux.

SIE
HAUTE SEILLE
structure extérieure

LES INFOS MUNICIPALES

Les informations pratiques de vie locale directement à domicile, sans se déplacer aux panneaux municipaux : un site internet dédié est en ligne depuis le printemps 2021 <https://lavigny-info.fr>

Pour ne rien rater, vous êtes prévenus des dernières parutions en demandant votre inscription à la liste de diffusion par mail en écrivant à lavigny.info@orange.fr

Votre adresse mail reste confidentielle et vous recevez des messages contenant un lien vers l'info du moment, au clic un pdf s'ouvre automatiquement dans votre navigateur. Fonctionnement garanti sans appli, ni cookies !

AU
QUOTIDIEN

L'ASSAINISSEMENT

Le diagnostic des réseaux est arrivé à son terme. Des plans actualisés des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été réalisés et seront remis à chacune des communes membres du SIA.

Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de points d'amélioration pour réduire les quantités d'eaux parasites dans le réseau d'eaux usées. La dilution qui en découle constitue un problème important puisque le fonctionnement de la station d'épuration s'en trouve perturbé. Parfois à tel point que les services de l'Etat en charge du suivi émettent des constats de non-conformité.

La fin du diagnostic s'accompagne d'un programme de travaux conséquent, qui va s'étaler sur plusieurs années :

- augmentation de la capacité hydraulique du clarificateur
- tamponnement des effluents dans l'actuel silo à boues
- suivi des débits d'entrée dans la station
- automatisation de l'aération des bassins

■ déconnexion des surfaces amenant de l'eau pluviale depuis le domaine privé.

Mais il faut commencer par créer une nouvelle file boues. Le projet a bien avancé cette année :

- le bureau d'étude a finalisé l'implantation des bacs
- un appel d'offre a été lancé au mois de mai, et un groupement d'entreprises a été retenu pour la réalisation des travaux
- les travaux vont débuter en 2025...

En 2025, le prix du m3 d'eau augmentera de 1,20 à 1,30 €, pour nous aider à financer les travaux à venir et compenser partiellement la baisse de consommation d'eau. Même si cette baisse réduit les recettes du syndicat, je ne peux que vous encourager à avoir un usage raisonnable de l'eau potable car c'est un bien précieux.

Christophe Richard, président du SIA du Val Serin

Les délégués du Val Serin vous souhaitent une bonne année 2025 !

LAVIGNY
LE VERNOIS
MONTAIN

Philippe TRESY
Alexandre LUCHINI
Marianne CHAMBARD

Thierry MOUREZ
Christophe RICHARD
Christophe RACLE

SIA
VAL SERIN
structure extérieure

VU EN 2024



Commission Tourisme

Malgré une météo exécrable, la fréquentation touristique du territoire Bresse Haute Seille s'est maintenue en 2024 au niveau de l'année précédente.

A noter que les réservations de logements se sont faites plus fréquemment à la dernière minute, et que le mois d'août a constitué la période où la fréquentation est la plus importante.

Les principaux sites touristiques ont tiré un bilan positif de l'expérience visant à réduire les déchets menée à Baume, Château-Chalon, et Desnes : afin de responsabiliser les visiteurs et les inciter à ramener leur déchets, les poubelles ont été retirées des lieux les plus fréquentés. Accompagnée de la mise en place d'une information en explicitant la logique, la démarche a reçu l'approbation du plus grand nombre.

L'entretien des sentiers de randonnée est dorénavant confié à une personne embauchée par la ComCom (2/3 de temps sur les chemins de randonnée et un 1/3 temps sur le site de Jurafaune). La partie "balisage" de la mission de cet agent a été difficile à tenir, tant ont été nombreuses les interventions en urgence pour dégager et sécuriser les chemins après des chutes d'arbres.

Le projet "Cité des Vins", sensé s'articuler autour de 3 pôles (Arbois, Gevingey et Château-Chalon), au point mort depuis des années, va finalement démarrer en 2025 sur le site de la Maison de la Haute Seille, favoriser le développement de l'œnotourisme sur le territoire faisant désormais partie des priorités.

Et la gestion de la maison de Etangs va être confiée à La société Le Meix, avec pour objectif de redynamiser et mettre en valeur le site de l'ancienne gare de Sergenaux.

Commission Développement Économique

La commission de développement économique de Bresse Haute Seille conserve sa ligne directrice, la volonté d'aider et soutenir les entreprises du territoire, mais aussi de créer du lien. C'est dans cet esprit qu'elle a placé l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) au cœur de son action. Cette dernière a pour but d'optimiser les ressources d'un territoire, en incluant les énergies, l'eau, les matières premières et les déchets, ainsi que les équipements et les compétences.

Depuis 2023 la Communauté de Communes travaille avec les entreprises qui se sont engagées dans cette démarche, afin de créer plus de liens privé-public et de développer un esprit de coopération à l'échelle du territoire.

En ligne de mire : optimiser l'utilisation des ressources et d'adapter les activités économiques aux contraintes environnementales et sociales actuelles.

En chiffres concrets : 30 entreprises adhèrent à l'initiative, et 7 projets de mutualisation des moyens sont à l'étude.

Opération Grand Site

Grandiose, magnifique, verdoyant, nature, les premiers mots qui viennent aux quelques 800.000 visiteurs annuels pour décrire les qualités paysagères exceptionnelles du site des "Vignobles et Reculées du Jura" - le nom qu'il aura en obtenant l'appellation "Grand Site de France".

Le projet avance, même si pas assez vite aux yeux de certains : le premier jet d'un possible schéma de circulation et d'aménagements des voies d'accès, ainsi qu'un livret d'une petite trentaine de pages illustrées décrivant l'esprit des lieux, sont élaborés.

De nouveaux projets se mettent en place qui viendront étoffer encore l'offre d'activités touristiques. L'étang "sauvage" de Desnes jouit déjà d'une belle réputation parmi les amateurs de pêche à la carpe, se déplaçant parfois depuis l'étranger. Des professionnels, diplômés dans le domaine, entendent y organiser stages et initiations, avec possibilité d'hébergement sur plusieurs jours.

Et le projet de "Cité des Vins" devrait finalement voir le jour sur l'unique site de la Maison de la Haute Seille à Château-Chalon...

A nous tous, indigènes locaux, habitants ou professionnels, simples bénéficiaires ou façonners du paysage, de participer activement à affiner les aménagements qui permettront de nous conserver des conditions de vie agréables tout en accueillant plus et mieux les visiteurs.



FRELON ASIATIQUE

Espèce invasive, destructrice des abeilles, et présentant un **danger pour la santé** en raison de son agressivité dans la défense de son nid, le frelon asiatique s'installe dans le Jura, toujours un peu plus d'année en année. Plusieurs interventions d'entreprise spécialisée ont été nécessaires en 2024 pour éradiquer des nids présents sur le territoire communal.

Souvent perché très haut dans les arbres (mais aussi parfois dans les haies ou sous les toitures) le nid peut atteindre 60 à 80 cm de diamètre et contenir plusieurs milliers d'individus. Lesquels, quand ils subodorent un danger, **attaquent à plusieurs mètres de distance** l'agresseur présumé.

ATTENTION, si la destruction est obligatoire il est dangereux de détruire un nid de frelon soi-même !

Il est conseillé de faire appel à des professionnels pour éliminer les nids habités.

En piégeant les reines au printemps, on limite la présence de nids imposants et dangereux, qu'il faudra détruire en fin d'été. Et la fabrication n'est pas très compliquée...

il vous faut

1



- deux bouteilles de 1,5 litre
- cutter ou ciseaux
- 40 cm de fil de fer
- fer à souder ou pointe chauffée

2



Couper la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.

3



Emboîter l'entonnoir dans la bouteille. Y mettre le bouchon, percé à 9-10 mm pour qu'il soit plus sélectif.

4



Découper la deuxième bouteille à chaque extrémité pour qu'elle serve de toit au piège.

5



Faire une ouverture du diamètre de la bouteille.

6



Placer le toit au-dessus de l'entonnoir pour éviter que le piège devienne un "pluviomètre".

7



A l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, percer des orifices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir. Ils laisseront s'échapper les petits insectes non ciblés...

8



Pour éviter la noyade de ces petits insectes, placer des galets ou des gravillons dans le fond du piège avant la pose de l'entonnoir. Percer l'assemblage de 2 petits trous diamétralement opposés pour y passer l'anse (fil de fer d'environ 40 cm).

9



Placer l'appât (ex : 1/3 sirop fraise + 2/3 bière alcoolisée) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.

Des consignes supplémentaires à respecter pour le piégeage de printemps sur le site [lavigny-info.fr](https://lavigny-info.fr/documents) : <https://lavigny-info.fr/documents> rubrique **Dossiers thématiques**



Cette saison, l'ACCA Lavigny compte 29 sociétaires sous la présidence d'Alain Roy.

Les populations de chevreuils et de chamois sont stables, mais sont sous surveillance attentive en raison de la présence du lynx. Et le lièvre se porte bien sur le territoire.

Cette année le sanglier est très présent, ce qui nous permet de réaliser de belles chasses en commun avec l'ACCA Pannessières puisque l'entente avec nos voisins a été reconduite.

L'attribution pour la saison est quasi identique à celle de l'an dernier, à savoir : 7 lièvres, 6 chevreuils, et 1 chamois.

A ce jour, nous avons réalisé 60 % des plans de chasse chevreuils et lièvres, et nous avons prélevé

4 sangliers sur l'ACCA Lavigny et 7 sur l'ACCA Pannessières..

Comme chaque année, nous avons organisé différentes manifestations :

En juillet, notre traditionnel repas de fin de chasse : le sanglier à la broche, apprécié des chasseurs et des invités.



Fin août, nous avons réalisé une corvée pour l'entretien des lignes et des chemins forestiers.

Beaucoup de promeneurs empruntent régulièrement les lignes que nous avons nettoyé.

Fin octobre, nous avons organisé une journée de chasse aux petits gibiers avec l'ACCA de Pannessières.

un bémol cependant

Cette année, et je le regrette, des membres de l'association de chasse ont été pris à partie (à différents degrés de virulence) par quelques usagers de la forêt qui ne connaissent pas les règles encadrant notre pratique.

retrouvez l'intégralité du texte en page suivante

Toutes ces mesures sont bien évidemment appliquées sur le territoire de l'ACCA Lavigny et j'en suis le garant.

Certes, pour les personnes non averties, il se peut que la présence de chasseurs et les coups de fusils puissent instaurer une sensation d'insécurité mais sachez que nous ferons toujours le nécessaire pour pratiquer notre loisir en respectant les règles de sécurité et encore plus les personnes que nous rencontrons.

Je serai toujours disponible pour échanger avec quiconque sur la pratique de la chasse.

Le Président de l'ACCA Lavigny, Alain Roy.

La société de chasse de Lavigny vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



**ASSOCIATION
COMMUNALE
DE CHASSE
AGREEE
association**



Toutes les personnes intéressées par des travaux de bénévolat dans la bonne humeur sont les bienvenues,

la Lavinoise vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Le marché aux fleurs a eu lieu le dimanche 5 mai, animé par "les serres de Courlaoux", malgré une fréquentation un peu en baisse par rapport à l'an dernier du fait d'une météo capricieuse.

En dehors de l'entretien régulier fait par les bénévoles de "la lavinoise", cette années les statues de la chapelle ont été repeintes. Ce sont 3 scouts venues de Aubagne pour un séjour découverte de notre région qui ont participé à cette opération.

Après les pluies diluviennes de ce printemps, le talus qui soutient le sentier qui accède à la chapelle s'est éboulé; les pierres ont été enlevées avec l'aide de notre cantonnier.

Le président, Didier Boutin.

**LA LAVINOISE
association**



VERGER SERIN
association

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas; après la chaleur des années précédentes, la pluie s'est invitée durant toute l'année 2024.

Heureusement les arbres fruitiers n'en n'ont pas souffert, au contraire. La pousse a été vigoureuse et nombreux sont les arbres qui ont donnés des fruits.

L'association a pu compter sur ses adhérents pour assurer les travaux d'entretien indispensables (tonte, désherbage, binage et taille).

Côté animation, des ateliers tailles et greffes ont eu lieu en mars et en août.

L'Assemblée Générale s'est tenue dans le verger, au milieu des arbres, le 8 juin.

Cette fois encore nous étions peu nombreux, et surtout sans nouvelles têtes. Nous espérons qu'en 2025, vous serez nombreux à nous rejoindre.

PARTAGEONS L'ESPACE...

Cette année, et je le regrette, des membres de l'association de chasse ont été pris à partie (à différents degrés de virulence) par quelques usagers de la forêt qui ne connaissent pas les règles encadrant notre pratique.

En tant que président de l'ACCA Lavigny, je tiens à rappeler quelques informations sur la chasse...

L'abolition du privilège de chasse est décidé en 1789. Le droit de destruction des gibiers est octroyé aux propriétaires

En 1964 est instaurée la loi "Verdeille". Dès lors, des associations communales ou intercommunales de chasse agréées sont formées pour mutualiser le droit de chasse des propriétaires. C'est le cas dans le Jura, et par conséquent à Lavigny.

En 1976, un examen devient obligatoire pour pouvoir pratiquer la chasse. Cet examen prend en compte la connaissance des espèces chassables et non chassables, de l'environnement et de la sécurité des personnes et des biens.

En 2003, la loi précise que **les Préfets définissent les jours de chasse.**

En 2012, la loi impose aux Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) de gérer les populations de gibiers et de payer les dégâts aux cultures.

Depuis 2019, la loi pour le renforcement de la police de l'environnement et des règles de sécurité à la chasse est instaurée. Elle impose aux chasseurs des règles strictes pour assurer la sécurité, aussi bien pour les chasseurs que pour les autres usagers du territoire.

Pour les chasse en battues, les règles les plus importantes sont :

- la tenue d'un cahier de battue, lequel permet de consigner les règles de sécurité et les prélèvements de gibiers,
- la pose de panneaux signalant la zone de chasse,
- le port de vêtements de couleur orange,
- l'obligation de suivre une formation sur la sécurité (formation décennale).



De plus, le Code de l'Environnement prévoit qu'il est interdit de tirer avec une arme à feu (y compris un arc et des flèches) dans un rayon de 150 m d'un site de loisirs aménagé, d'une résidence, ou de tout autre endroit où des personnes sont susceptibles de se trouver.

Les tirs en direction des routes, chemins ouverts au public, stades, habitations, bâtiments, voies de chemin de fer, lignes électriques, etc... sont totalement interdits.

A Lavigny, nous imposons également le port le port du gilet ou d'un effet orange même lors des chasses individuelles.

Les jours de chasse prévus dans l'Arrêté Préfectoral sont :

AVEC CHIENS : **LUNDI** (faisans et bécasses), **MERCREDI, SAMEDI, DIMANCHE**, et **JOURS FERIES**,

SANS CHIENS, aux oiseaux migrateurs : **TOUS LES JOURS SAUF le MARDI**,

A L'APPROCHE (chamois) : **TOUS LES JOURS SAUF le MARDI**, sauf les jours de battue organisée.

Toutes ces mesures sont bien évidemment appliquées sur le territoire de l'ACCA Lavigny, et j'en suis le garant. Certes, pour les personnes non averties, il se peut que la présence de chasseurs et les coups de fusils puissent instaurer une sensation d'insécurité, mais sachez que nous ferons toujours le nécessaire pour pratiquer notre loisir en respectant les règles de sécurité, et encore plus les personnes que nous rencontrons.

Je serai toujours disponible pour échanger avec quiconque sur la pratique de la chasse.

*Je vous souhaite, de nouveau, une belle et heureuse année 2025!
le Président de l'ACCA Lavigny, Alain ROY.*



Le Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2025

Le conseil d'administration du Foyer Rural a proposé aux Lavinoises et Lavinois une palette diversifiée d'activités et évènements :

UNE JOURNÉE DÉCOUVERTE

10 novembre, covoiturage jusqu'aux "Baraques du 14" à la Vieille Loye. Affrontant le brouillard, une vingtaine de personnes ont pu découvrir ce merveilleux hameau de bûcherons et de charbonniers de la forêt de Chaux, visite commentée par Alain Goy, écrivain, illustrateur et conteur.

Puis découverte du musée de la poterie à Etrepigny, suivie de la magnifique église de Chissey-sur-Loue avec ses sculptures atypiques aux faciès simiesques.

DES SOIRÉES CONVIVIALES

13 janvier, feu de joie avec les sapins de Noël : les Lavinois se sont retrouvés autour d'un vin chaud pour se réchauffer et se souhaiter une bonne et heureuse année.

22 juin, les feux de la Saint-Jean programmés ont du être annulés en raison des intempéries.

23 novembre, les feux de la Saint-Jean programmés ont du être annulés en raison de l'intensité des intempéries.

DES SORTIES

23 mars, promenade nocturne, une bonne soixantaine de personnes se sont retrouvées pour une marche de 7 km dans les bois et les vignes. Une nouvelle sortie sur un circuit différent est prévue le 15 mars 2025.

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

2 avril, sur l'invitation du Foyer Rural quelques enfants du village et de la Maison d'Enfants ont passé un moment à la maison de retraite de Montain pour confectionner, avec l'aide des résidents, des décorations pour égayer les murs de la salle à manger.

DES ANIMATIONS ENFANTS

2 mars, épaulés par des bénévoles, les enfants ont fabriqué un bonhomme de carnaval qui a été embrasé à l'issue de l'après-midi. Les "carnavales" se sont ensuite, au goûter, régalés des délicieuses crêpes préparées par les membres du Foyer.

6 avril, avec la participation de la Maison d'Enfants, les enfants sont partis à la chasse aux œufs dans le parc du Vieux Château, entourés par les éducateurs de la MECS. Activité suivie du "verre de l'amitié" offert par la Maison d'Enfants.

31 octobre, pour la soirée d'Halloween, une cinquantaine de petits monstres ont défilé dans les rues du village en quémendant bonbons et autres sucreries sous peine de recevoir un mauvais sort. Lavinoises et Lavinois ont vraiment fait un bon accueil aux enfants.

23 novembre, les enfants se sont rassemblés dans la salle de réunion pour confectionner des cartes de vœux pour les Aînés de la commune.

7 décembre, les enfants ont appris à confectionner des décorations de Noël avec l'aide de bénévoles.

JOURNÉE CITOYENNE

25 mai, en partenariat avec la Mairie, le Verger Serin et la MECS, les participants bénévoles ont nettoyé et vidé de ses limons le réservoir de la fontaine du Quart d'Amont (maintenant prête à de nouveau laisser couler l'eau), et ont procédé au nettoyage de la fontaine Saint-Joseph et du lavoir.

Une équipe a coupé, en bordure de la route de Rosnay, des arbres qui menaçaient de tomber sur la voirie, pendant que d'autres débroussaillaient.

A midi, nous partageons un solide casse-croûte !



Un grand MERCI à tous les participants et bénévoles !

Et vos idées seront toujours les bienvenues,
car nous aimerions encore plus d'adhésions à nos projets.

Vous souhaitez faire notre connaissance, nous rejoindre,
nous vous invitons cordialement à

l'Assemblée Générale, vendredi 07/02 à 20 h 30 à la salle communale.